



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Karaté aux jeux olympiques de Paris 2024

Question écrite n° 41705

Texte de la question

M. Stéphane Peu interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur l'avenir du karaté en tant que discipline olympique. En effet, le Comité d'organisation des jeux olympiques de Paris 2024 (COJO) a rendu public le 21 février 2021 sa décision de ne plus faire figurer le karaté parmi les épreuves olympiques. Pourtant, le karaté qui avait su trouver sa place parmi les épreuves des olympiades de Tokyo est un sport très populaire. Il compte plus de 10 millions de licenciés à travers le monde, dont 250 000 en France répartis dans près de 5 000 clubs. Cette popularité rend d'autant plus incompréhensibles les raisons qui ont été invoquées pour justifier cette décision. En effet le CIO a indiqué par la voix de son directeur des sports, M. Kit McConnell, qu'il s'agit au fond de privilégier les disciplines permettant de « séduire une audience plus jeune ». Cette mise en opposition entre les pratiques sportives qui seront intégrées lors des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (*breakdance*, escalade, *skateboard*, surf) véhicule une conception inquiétante du sport, basée sur les critères d'audience et en vue d'une exploitation commerciale fort éloignée des valeurs de l'olympisme. En outre, elle est en complet décalage avec la réalité des pratiques, s'agissant d'un sport qui n'est pas moins populaire et pratiqué que les quatre autres auxquels on entend l'opposer, notamment dans des territoires comme la Seine-Saint-Denis qu'il connaît bien, une popularité qui ne devrait pas décroître après les bons résultats obtenus par la délégation française à Tokyo dans cette discipline et la médaille d'or de M. Steven Da Costa. Il souhaite qu'elle intervienne auprès du COJO afin que celui-ci revienne sur sa décision et réintègre avec le karaté un cinquième sport à la liste des sports réputés « additionnels ».

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41705

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 24 janvier 2022

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7321

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)